

**FORMATION DE LA JEUNESSE ET PROGRAMME DE FORMATION  
D'URGENCE DE TEMPS DE GUERRE, 1941-42**

L'exposé qui suit indique les décaissements du Gouvernement fédéral pour la formation de la jeunesse et la formation d'urgence de temps de guerre durant l'année fiscale 1941-42.

**10.—Allocations versées et réclamations honorées par le Fédéral pour la formation de la jeunesse et la formation d'urgence de temps de guerre, année fiscale 1942**

Province	Formation de la jeunesse		Formation d'urgence de temps de guerre	
	Allocation	Réclamations honorées au 31 mars 1942	Allocation	Réclamations honorées au 31 mars 1942
	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	15,000	2,700	Nil	-
Nouvelle-Ecosse.....	18,000	8,520	230,000	168,324
Nouveau-Brunswick.....	27,500	8,729	320,000	229,994
Québec.....	175,500	108,586	1,140,000	895,995
Ontario.....	40,000	929	2,510,000	1,806,454
Manitoba.....	63,000	21,645	355,000	290,054
Saskatchewan.....	15,000	5,461	575,000	491,835
Alberta.....	77,500	37,461	685,000	606,033
Colombie Britannique.....	80,500	21,454	520,000	409,073
<b>Totaux.....</b>	<b>492,000</b>	<b>215,485</b>	<b>6,335,000</b>	<b>4,897,762</b>

**Formation de la jeunesse.**—La loi de 1939 sur la formation de la jeunesse a été abrogée le 31 mars 1942 après la cinquième année d'existence du programme fédéral-provincial de formation de la jeunesse. Un crédit de \$1,500,000 avait été voté par le Parlement pour l'application des dispositions de la loi en 1941-42; mais, en raison de la situation nouvelle née du plus grand nombre d'emplois offerts, ce programme n'a été maintenu que dans des proportions réduites.

Les autorités ont insisté particulièrement sur le programme en vigueur dans les quatre provinces de l'Ouest, dans le Québec et dans l'Ile du Prince-Edouard pour venir en aide aux étudiants. En octobre 1941, en raison de la pénurie de médecins, d'ingénieurs et d'hommes de science nécessaires à l'effort de guerre, le Gouvernement fédéral demanda aux quatre provinces de l'Ouest, à l'Ontario et au Québec de contribuer de cinquante pour cent à des subventions supplémentaires pour venir en aide aux étudiants nécessiteux dans ces trois professions et qui consentiraient à la fin de leur cours à mettre leurs services à la disposition de l'effort de guerre dans la sphère d'activité à laquelle ils auraient été préparés. Les provinces de Québec et de Colombie Britannique consentirent à verser respectivement \$7,500 et \$3,000, le Gouvernement fédéral s'engageant à verser des sommes égales. En vertu de ce programme, 333 étudiants ont pu poursuivre leurs études au cours de l'année.

Un total de 19,783 jeunes personnes ont participé au programme de formation de la jeunesse en 1941-42, dont 10,549 jeunes filles et 9,234 jeunes gens.

**Formation d'urgence de temps de guerre.**—Au cours de l'année fiscale 1941-42, le Gouvernement fédéral, avec la collaboration des provinces, a maintenu le programme fédéral-provincial de formation d'urgence de temps de guerre inauguré en juin 1940 pour préparer jeunes gens et adultes à prendre place dans la vie industrielle intense créée au pays par les exigences de la guerre. Ce programme a été exécuté sous l'empire d'un ordre en conseil invoquant la loi des mesures de guerre afin d'obvier à certaines limitations de la loi de formation de la jeunesse et des